



Publié sur *Aubergenville* (<https://www.aubergenville.fr>)

[Accueil](#) > [Au quotidien](#) > [Solidarité](#) > Centre communal d'action sociale (CCAS) > Coup de pouce



Documents :

 [Coup de pouce 2018](#)

Contact:

Hôtel de Ville

1, Avenue de la Division Leclerc - 78410 Aubergenville

Tél. 01 30 90 47 70

Accueil du public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h

Cette opération, menée par la commune, consiste à verser une allocation aux ménages, justifiant de plus de 6 mois de résidence sur Aubergenville, en situation de précarité, selon leur situation et certains critères (sur justificatifs).

Ces allocations se déclinent sous quatre possibilités :

Allocation Exceptionnelle d'Enseignement Élémentaire et Secondaire

Allocation Consommation d'Énergie Personnes de +60 ans, Retraitées, Personnes Handicapées, Non Imposables Allocation Exceptionnelle Energie Personnes de + 60 ans imposables

Allocation Exceptionnelle d'Énergie Familles

Date de retour des dossiers : entre le 17 septembre et le 12 octobre 2018 inclus

Source URL: <https://www.aubergenville.fr/article/coup-de-pouce>